

Entreprise :  
Nom : .....  
Adresse : .....

Stagiaire :  
Nom : ..... Prénom : .....  
Fonction : .....  
Tâches électriques réalisées : .....  
Ancienneté dans l'entreprise : .....  
Formation Initiale : .....  
Autres Formations : .....

Tableau d'identification des indices utiles au stagiaire

Accéder sans surveillance à un local ou emplacement d'accès réservé aux électriciens ou réaliser des travaux d'ordre non électriques sous la conduite	BT ( $\leq 1000\text{ V}\sim$ )	B0 Exécutant
d'un chargé de chantier habilité ou d'un chargé de travaux dans un environnement électrique : travaux non électriques de nettoyage, peinture, BTP, maçonnerie	HT ( $> 1000\text{ V}\sim$ )	H0 ou H0V Exécutant
Surveillance de travaux non électriques - Doit assurer la surveillance du personnel dont il a la charge mise en application des procédures de préparation, des procédures d'accès, de suivi et de contrôle, relatives à la prévention du risque électrique	BT ( $\leq 1000\text{ V}\sim$ )	B0 Chargé de chantier
	HT ( $> 1000\text{ V}\sim$ )	H0 ou H0V Chargé de chantier
Réaliser des travaux avant dégagement d'une canalisation enterrée et invisible ;	BT ( $\leq 1000\text{ V}\sim$ )	BF
Réaliser des travaux dans l'environnement de canalisations électriques enterrées devenues visibles après dégagement.	HT ( $> 1000\text{ V}\sim$ )	HF
OPERATION conduisant à un changement de la configuration électrique d'un OUVRAGE, d'une INSTALLATION ou de l'alimentation électrique d'un MATERIEL. Les MANOEUVRES sont effectuées au moyen d'appareillages spécialement prévus à cet effet, tels qu'interrupteurs, disjoncteurs, sectionneurs, ponts, etc. Les manoeuvres comprennent les manoeuvres d'exploitation, les manoeuvres de consignation, et les manoeuvres d'urgence. MANOEUVRES D'EXPLOITATION : • soit la modification de l'état électrique d'un OUVRAGE ou d'une INSTALLATION, dans le cadre du fonctionnement normal • soit la mise en marche, le réglage ou l'arrêt d'un équipement, y compris le réarmement d'un relais de protection • soit le branchement ou le débranchement d'équipements amovibles spécialement prévus pour être connectés ou déconnectés sans risques ; • soit la mise en marche ou l'arrêt de MATERIELS.	BT ( $\leq 1000\text{ V}\sim$ )	BE Manoeuvre
	HT ( $> 1000\text{ V}\sim$ )	HE Manoeuvre
OPERATION D'ORDRE ELECTRIQUE simple, qui doit être exécutée exclusivement hors tension & strictement limité au: • remplacement à l'identique d'un fusible BT • remplacement à l'identique d'une lampe, d'un accessoire d'appareil d'éclairage, d'une prise de courant ou d'un interrupteur • raccordement d'un élément de MATERIEL électrique à un circuit en attente, par exemple, le raccordement d'un circulateur de chauffage... • réarmement d'un dispositif de protection (disjoncteur par exemple) sur une installation	BT ( $\leq 400\text{ V}\sim$ )	BS (Chargé d'Intervention BT Élémentaire)
• Lors de l'installation initiale d'une chaîne PV (PhotoVoltaïque), assure les fonctions de CHARGE D'INTERVENTION CHAINE PV • lors d'opérations de maintenance, assure, en présence et sous l'autorité d'un CHARGE D'INTERVENTION GENERALE Photovoltaïque [BR Photovoltaïque], les fonctions d'EXECUTANT.	BT ( $\leq 1000\text{ V}\sim$ ou $\leq 1500\text{ V}=\$ )	BP (Chargé d'Intervention Chaîne PV)
Mesurages des grandeurs électriques : mesures électriques, telles que les mesures d'intensité, de tension, de puissance, de résistance, de résistance de prise de terre, de continuité, d'isolement. Mesurages électriques ou non électriques dans un local ou emplacement réservé aux électriciens	BT ( $\leq 1000\text{ V}\sim$ )	BE Mesurage
	HT ( $> 1000\text{ V}\sim$ )	HE Mesurage
OPERATION destinée à s'assurer qu'un OUVRAGE ou qu'une INSTALLATION est conforme à un référentiel. Examens visuels (schémas), contrôle d'état (conducteurs, raccordements) et contrôle technique des dispositifs de sécurité (différentiels, coupures d'urgence, éclairage de sécurité)	BT ( $\leq 1000\text{ V}\sim$ )	BE Vérification
	HT ( $> 1000\text{ V}\sim$ )	HE Vérification
Opération dont le but est de vérifier qu'une installation, machine, etc. fonctionne conformément aux spécifications.	BT ( $\leq 1000\text{ V}\sim$ )	BE Essai
	HT ( $> 1000\text{ V}\sim$ )	HE Essai
Direction effective des travaux électriques	BT ( $\leq 1000\text{ V}\sim$ )	B2 ou B2V
	HT ( $> 1000\text{ V}\sim$ )	H2 ou H2V
Essais réalisés par le B2V ou H2V dans le cadre de travaux	BT ( $\leq 1000\text{ V}\sim$ )	B2V Essai
	HT ( $> 1000\text{ V}\sim$ )	H2V Essai
Consignation d'installations électriques	BT ( $\leq 1000\text{ V}\sim$ )	BC
	HT ( $> 1000\text{ V}\sim$ )	HC
Opérations d'entretien, de maintenance, de remise en état de fonctionnement, de mise en service partielle et temporaire - Dépannage de circuits électriques BT	BT ( $\leq 1000\text{ V}\sim$ )	BR (Chargé d'Intervention BT Générale)
Interventions BT Générales Photovoltaïques	BT ( $\leq 1000\text{ V}\sim$ ou $\leq 1500\text{ V}=\$ )	BR Photovoltaïque
Installations de matériels électriques - Raccordements électriques, uniquement hors tension - Il travaille, selon les cas, sous l'autorité et la conduite d'un chargé de travaux, d'un chargé d'intervention générale, d'un chargé de consignation ou d'un chargé d'opération spécifique.	BT ( $\leq 1000\text{ V}\sim$ )	B1 ou B1V
	HT ( $> 1000\text{ V}\sim$ )	H1 ou H1V
Remarques : - les BR, B2V, H2V et BE Essai et HE Essai pratiquent leur propre mesurage - Les BR, B2, H2 et BE Essai et HE Essai pratiquent leurs propres vérifications - une HABILITATION d'indice numérique déterminé entraîne l'attribution des HABILITATIONS d'indice inférieur - une HABILITATION symbole BR inclut une HABILITATION symbole BS	↑	Cases à cocher !